



Pas de retour à « l'anormal » Mardi 14 juillet, tous-tes dans la rue !

Pour répondre aux conséquences économiques de la crise sanitaire, le gouvernement donne des dizaines de milliards d'exonération de cotisation ou de crédits d'impôts à de grandes entreprises qui licencient.

Le gouvernement a utilisé la crise sanitaire pour détruire des droits sociaux et des acquis durement gagnés. À coup d'ordonnances, il a autorisé les employeurs à déroger aux règles qui encadrent la durée hebdomadaire du travail, le travail de nuit ou du dimanche. Dans de nombreuses entreprises, sous couvert de bonnes intentions, pour soi-disant « sauver des emplois » des accords sont imposés pour augmenter le temps de travail ou baisser les salaires.

Aucune leçon n'a été tirée de cette crise sanitaire, aucune réponse n'est apportée aux urgences sociales et environnementales. Alors que le chômage explose et que le pays a besoin de services publics de qualité accessibles à tous-tes, le gouvernement poursuit sa politique de destruction des services publics, de l'hôpital, de la sécurité sociale.

Les quelques milliards accordés pour les salaires personnels hospitaliers s'accompagne de la volonté de remettre en cause les 35h, le « travailler plus pour gagner plus » et de continuer à supprimer des postes et des lits !

Il n'y aura rien ou presque rien pour les « premiers de cordée » : personnels de santé et de l'action sociale, personnels municipaux des crèches ou de la propreté, agent-e-s de la poste, enseignant-e-s, caissières, livreurs, tous ces métiers essentiels, si mal rémunérés et au final si mal considérés.

Le gouvernement n'a pas renoncé à la casse des retraites par l'allongement de la durée de cotisation ni à la mise en œuvre de la loi de transformation de la fonction publique.

Cette dernière met à disposition de l'employeur un nouveau CDD dit « contrat de projet » pouvant être interrompu avant son terme. Elle autorise le recours massif aux contractuels permettant une mise en concurrence directe avec les fonctionnaires. Pour compléter ce triste tableau, se profilent également une rémunération « au mérite » c'est-à-dire « à la tête du client » et des demandes de rentabilité appliquées au secteur public. En cas de privatisation d'une mission, l'agent pourrait même être détaché d'office dans l'entreprise sous forme de CDI de droit privé ! La loi renforce l'opacité de certaines décisions (promotions, mobilité...) et donne le pouvoir aux maires de supprimer des jours de congés et de restreindre le droit de grève.

Exigeons ensemble :

- **Des créations massives de postes et la titularisation des non titulaires dans les services publics (santé, éducation, municipalités..) pour répondre aux besoins de la population.**
- **Une sécurité sociale intégrale et l'abandon de la réforme des retraites**
- **L'interdiction des licenciements et une réduction du temps de travail sans perte de salaire, pour travailler moins mais travailler toutes et tous.**
- **La revalorisation des salaires, de l'indice des fonctionnaires, des emplois essentiels et l'égalité Femme/Homme.**

Mardi 14 juillet
Prenons la Bastille !
14h-18h
De République à Bastille
Manifestation intersyndicale régionale
À l'appel de la CGT/FSU/Solidaires
et de syndicats/collectifs hospitaliers

Pour nous contacter et vous informer :

cgt@us-cgt-spp.org

SYNDICAT-supap-fsu@paris.fr

<https://www.facebook.com/parisnebatpasenretraite/>

<https://www.instagram.com/parisnebatpasenretraite/>

